

SOCIÉTÉ ANONYME COLONIALE DE KAMPOT (CAMBODGE)

Société anonyme coloniale de Kampot (Cambodge)
Constitution
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 mars 1900)

D'un acte reçu chez M^e Gaston Bazin, notaire a Paris, le 2 janvier 1900, M. Xavier Lauras, ingénieur, demeurant a Paris, avenue de Villars, 2, a établi les statuts de la présente société, laquelle a pour objet :

1° L'obtention, l'acquisition par voie d'apport ou autrement, et la mise en valeur de toutes concessions de terrains domaniaux et autres situés à Kampot (Cambodge), et généralement dans toute l'Indo-Chine ;

2° la création et l'exploitation d'établissements coloniaux de tous genres, agricoles, industriels, commerciaux et autres, et de toutes entreprises utiles à leur exploitation et a l'entretien des relations commerciales avec les colonies.

La société prend la dénomination de : Société anonyme coloniale de Kampot (Cambodge).

Le siège social est à Paris, avenue de Villars, 2.

La durée est fixée à 50 années.

Le capital social est fixé à 150.000 fr., et divisé en 300 actions de 500 fr. chacune, entièrement souscrites et libérés du quart.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé : 5 % pour la réserve légale ; une somme suffisante pour distribuer aux actions 6 % des sommes dont elles seront libérées. Sur l'excédent, 10 % seront attribués au conseil d'administration et répartis entre ses membres. Sur le surplus, il pourra être affecté une quotité à la formation d'une réserve extraordinaire ou au remboursement par anticipation du capital social. Le restant sera distribué aux actionnaires.

Ont été nommés administrateurs :

MM. Lionel de Gournay ¹ ;

Charles de Laubespain ;

de Boisset-Glassac ² ;

¹ Comte Lionel de Gournay : gendre du comte de Franqueville, membre de l'Institut. Gérant de la commandite, puis (1900) administrateur de la S.A. des Mines de houille de Blanzky. Administrateur (1899), puis seul administrateur (1911) de la Société Parisienne de Produits chimiques. Administrateur des Charbonnages de Nikitowka (1900), de la Société anonyme coloniale de Kampot (Cambodge) (1900-1902), de la Société coloniale du Haut-Gabon, des Carrières des Coteaux de la Marne (1903), de la Banque Étienne Muller et Cie et des Houillères d'Ujo-Mières (Espagne)(1904), d'Europe-Afrique. Société Commerciale d'importation et d'Exportation (1913)...Avis de décès : *Le Figaro*, 7 février 1919.

² Alfred de Boisset-Glassac : fils d'un directeur des Mines de l'Escarpelle. Trois filles : Madeleine (Mme Jules Riollot, ingénieur des mines de Blanzky), Élisabeth (Mme Paul Paix, ingénieur E.C.P., raffineur de pétrole), Germaine (Mme Paul Godefroy). Ingénieur civil des Mines (Saint-Étienne 1870), secrétaire général de la Compagnie des mines de Blanzky, il fait d'abord carrière dans le sillage de Lionel de Gournay (Parisienne de Produits chimiques, Coloniale de Kampot, Haut-Como, Haut-Gabon). Puis il vole de ses propres ailes, souvent associé à son gendre Riollot : administrateur des Mines de Manganèse de Darkvéti (Caucase) et de la Société de l'acide carbonique liquide pur (1900), de la Cie générale des phosphates de la Floride, de la Société d'exploitation de la concession de Gouy-Servins (1909), de la Société minière de Djendli (1911), du Consortium (cabinet d'affaires)(1913), du Syndicat d'études Grenade-Almería (1914). Nécrologie : *Le Journal des débats*, 28 juillet 1927, *L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1927.

Albert Dupont ;
Louis Bounotte ;
Xavier Lauras ³.
— *Le Courrier*, 5 mars 1900.

Étude de M^e REDOUIN, notaire à Chalon-s-S., 9, rue de Thiard

Société anonyme coloniale de Kampot (Cambodge)
Changement de siège social
(*Courrier de Saône-et-Loire*, 15 septembre 1902)

D'une délibération prise le 24 août 1901, par le conseil d'administration de la Société anonyme coloniale de Kampot (Cambodge) suivant acte reçu par M^e REDOUIN, notaire à Chalon-sur-Saône, ledit jour,

Il résulte que le siège social de ladite société qui était originairement à Paris, avenue de Villars, n^o 2, puis avait été transféré en la même ville, rue Chauchat, n^o 4, a été à nouveau transféré à Chalon-sur-Saône, place du Port-Villiers, n^o 4.

Expéditions de cette délibération ont été déposées le 13 septembre 1901 :

- 1^o Au greffe du tribunal de commerce de la Seine ;
- 2^o Au greffe du tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône ;
- 3^o Au greffe de la justice de paix du 9^e arrondissement de Paris ;
- 4^o Au greffe de la justice de paix du canton nord de Chalon-sur-Saône.

Le président de la société,
marquis de Laubespain,
au château de Dracy-les-Couches.

AVIS

(*Courrier de Saône-et-Loire*, 21 septembre 1902)

Les actionnaires de la « Société anonyme coloniale de Kampot » (Cambodge), au capital de 150.000 francs, et dont le siège est établi à Chalon-sur-Saône, place du Port-Villiers, 4, sont convoqués :

Premièrement : En assemblée générale ordinaire, pour le mercredi 15 octobre 1902, à 2 heures de l'après-midi, à Chalon-sur-Saône, rue de Thiard, n^o 9, en l'étude de M^e Redouin, notaire.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Rapport du président du conseil d'administration sur les opérations du premier exercice social ;
- 2^o Rapport du commissaire censeur ;

³ Xavier Lauras (1864-1947) : fils de Paul Lauras (1833-1896), préfet dans les années 1870, puis membre du conseil de surveillance des Houillères de Blanzay, administrateur de Denain-Anzin, administrateur délégué de l'Électro-chimie. Marié à Marie Marret. X-Mines. Débuts à Blanzay et dans le sillage de Gournay (Coloniale de Kampot, Haut-Como, Haut-Gabon, Houillères d'Ujo-Mières...), puis virage oriental : ingénieur des Ciments de Guelendjik, administrateur des Charbonnages de Rylowdki (Donetz), Compagnie des Charbonnages de Nagy-Barod (Hongrie)(1905), Soc. d'industrie minière d'Ekaterinovka... (dans ces deux dernières avec Henry Marret). Sans négliger les affaires françaises : Acide carbonique liquide pur (1900), Ateliers de constructions mécaniques de Suresnes (1909), Compagnie d'alimentation et d'installations frigorifiques, Société française de transports et entrepôts frigorifiques. ... Président de l'Association amicale des élèves de l'École des Mines de Paris...

3° Approbation, s'il y a lieu, des comptes du premier exercice social et *quitus* aux administrateurs ;

4° Nomination d'un administrateur ;

5° Nomination d'un commissaire censeur pour l'exercice 1902 ;

6° Vote de l'appel d'une partie du dernier quart sur les actions.

Deuxièmement : En assemblée générale extraordinaire, pour le même jour, au même lieu, à 3 heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR

1° Rapport du commissaire chargé de vérifier la valeur des apports en nature de M. Georges Bonnette ;

2° Vote, s'il y a lieu, de l'augmentation du capital social de 150.000 francs à 175,000 francs par la prise en charge par la Société de l'apport en nature de M. Bonnette, contre 50 actions libérées, de 500 francs ;

3° Réduction du nombre des administrateurs ;

4° Proposition de liquidation de la Société et nomination, s'il y a lieu, d'un ou plusieurs liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus et avec faculté de substituer.

Le président de la société,
Marquis DE LAUBESPIN.
